

Les enseignements en langue étrangère dans le viseur

Emmanuel Macron veut «supprimer» les enseignements facultatifs de langue et culture d'origine, créés il y a un demi-siècle.

«Je ne suis pas à l'aise à l'idée d'avoir dans l'école de la République des femmes et des hommes qui peuvent enseigner sans que l'éducation nationale ne puisse exercer le moindre contrôle.» C'est ainsi que le chef de l'État a justifié, mardi 18 février, la «suppression» à la rentrée 2020 des enseignements de langue et culture d'origine (Elco).

Créés dans les années 1970, les Elco devaient initialement favoriser un possible retour au pays de familles immigrées, en offrant à leurs enfants un apprentissage linguistique et culturel facultatif, souvent dans leur école après la classe. Des cours dispensés par des professeurs dépêchés et rémunérés par les États partenaires. Et c'est précisément ce qui alimente les critiques.

Après les attentats de 2015, certains ont suspecté ce dispositif de concourir au communautarisme, voire à la radicalisation. Ce qui a conduit la ministre de l'éducation de l'époque, Najat Vallaud-Belkacem, à remplacer les Elco par des

enseignements internationaux en langue étrangère (Eile).

«Nous avons commencé, dès 2016, à signer de nouvelles conventions avec le Maroc et le Portugal, rappelle l'ancienne ministre. Elles prévoient que la France et le pays partenaire choisissent ensemble les professeurs – de vrais professeurs –, que ceux-ci soient intégrés aux équipes pédagogiques et inspectés, que les élèves soient évalués et les cours ouverts à tous.»

«Ces dernières années, les liens se sont resserrés entre ces enseignants et les directions des établissements, même si une pleine intégration à l'équipe pédagogique reste impossible en raison d'horaires de cours

différents», observe Rémy-Charles Sirvent, secrétaire national du SE-Unsa.

En fait de suppression, Emmanuel Macron annonce plutôt une transformation des Elco en Eile, dans la continuité de la réforme initiée par la précédente majorité. Il dit avoir trouvé un accord avec les autres pays concernés (Algérie, Croatie, Espagne, Italie, Serbie et Tunisie) à l'exception de la Turquie. «Les discussions sont enclenchées», nuance toutefois le ministre de l'éducation.

La «disparition» des Elco, qui concerne plus de 80 000 élèves, est vue d'un bon œil par la députée (LR) Annie Genevard. Par-delà

«les questions que soulèvent le profil des professeurs et les contenus enseignés», l'élue estime que «tout doit être fait pour valoriser l'appartenance à la nation et la maîtrise du français».

Les partisans du dispositif, eux, soutiennent que le bilinguisme et la double culture ne nuisent pas à l'apprentissage du français ni à l'intégration. En tout cas, relève Rémy-Charles Sirvent, «supprimer les Elco ne changera rien à l'absence de mixité sociale et culturelle dans de nombreuses écoles, absence qui tient à la carte scolaire et à une forme d'apartheid territorial».

Denis Peiron